

Au fil de l'eau



Perrin, papetier, aux Avenières
GROSLÉE. — Passage du Rhône en bac et le port de Groslée

<i>Le mot du Maire.....</i>	<i>2</i>	<i>Les Trimax : nouveau fonctionnement.....</i>	<i>13</i>
<i>Budget 2022.....</i>	<i>3</i>	<i>Les news de la commune</i>	<i>15</i>
<i>Les travaux 2022.....</i>	<i>5</i>	<i>Les rappels pour être un bon citoyen</i>	<i>16</i>
<i>Nos amis les félins.....</i>	<i>7</i>	<i>Les déclarations en mairie</i>	<i>16</i>
<i>Repas des aînés du 8 décembre 2022.....</i>	<i>7</i>	<i>Le coin des associations</i>	<i>18</i>
<i>Centenaire de Mme Perrier.....</i>	<i>8</i>	<i>L'état civil.....</i>	<i>26</i>
<i>Les nouveaux commerçants et artisans</i>		<i>Recensement de la population.....</i>	<i>27</i>
<i>installés en 2022.....</i>	<i>8</i>	<i>Informations utiles.....</i>	<i>28</i>
<i>L'agenda des manifestations 2023.....</i>	<i>10</i>	<i>Maison France Services.....</i>	<i>29</i>
<i>Les cérémonies.....</i>	<i>10</i>	<i>Nos agents municipaux.....</i>	<i>30</i>
<i>Transfert de la compétence eau et</i>		<i>Commerces et services de proximité.....</i>	<i>31</i>
<i>assainissement</i>	<i>11</i>		
<i>Les actions citoyennes</i>	<i>11</i>		

Le mot du Maire

Bien chers tous,

Si nous devons résumer l'année 2022 ne faudrait-il pas :

- constater et se réjouir d'un état sanitaire Covid évoluant vers moins de forme grave, quoiqu' encore présent ;
- se rappeler de cet été particulièrement chaud et sec ayant mis en lumière le travail nécessaire à la résilience de nos modèles face à l'accélération du dérèglement climatique, et à la nécessaire sobriété d'usage des ressources ;
- et prendre acte, au-delà des drames humains qui se jouent, des conséquences économiques de cette guerre aux portes de l'Europe générant une crise internationale affectant les ménages et la collectivité, et ce sans doute, durablement ?

Dans ces contextes « Mieux vaut allumer une seule et petite lumière que de maudire l'obscurité ! » et saluer les actions et réussites collectives de l'année écoulée.

Je n'en citerais que quelques-unes, tant elles furent nombreuses.

Nous l'avions annoncé et préparé la dématérialisation des autorisations d'urbanisme est effective et utilisée.

Une aide concrète est apportée par les conseillers de la maison France services, 228 contacts sur la période.

Deux séries d'ateliers numériques se sont tenues emportant la pleine satisfaction des quelques 35 personnes ayant participées.

Des aménagements routiers conduits en étroite concertation avec les riverains rue de la Cascade à Glandieu, ainsi qu'à l'entrée Ouest et en traversée du port de Groslée.

Du petit patrimoine restauré : lavoir, four, croix.

Le passage en éclairage basse consommation du hameau de l'Île de Saint-Benoît.

Un commerce de proximité réinventé, un restaurant à Glandieu qui a retrouvé vie...

Un retour à une vie sociale avec un beau 14 juillet, manifestation portée par nos associations, un ball-trap

relancé, des cérémonies des 8 mai et 11 novembre assorties de moments conviviaux, sans oublier le retour du traditionnel repas des aînés.

Et de nombreux travaux conduits avec notre communauté de

communes, dans un esprit de complémentarité et de solidarité ; le projet de territoire, le transfert de la compétence eau et assainissement, les travaux sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection des Inondations (GEMAPI), la mise en place d'une signalétique uniforme discrète, etc...

Feuilleter ce « fil de l'eau » vous en apprendra plus.

Pour 2023 nous avons de beaux projets et des études à porter :

- le changement du mode d'énergie pour chauffer école, cantine et mairie à Saint-Benoît ;
- la rénovation du cabinet médical et infirmier ;
- rendre à la nature les terrains supportant les anciens aménagements de sport route de Lhuis ;
- des aménagements routiers à poursuivre sur Groslée
- des études à poursuivre pour créer une salle de motricité à l'école primaire, l'isolation de bâtiment loué, concevoir un plan de défense extérieure contre l'incendie, etc...
- des évolutions règlementaires à mettre en place, en matière de document unique, de protection contre les risques naturels, d'urbanisme.

Je tiens à remercier chacune et chacun du personnel communal, des écoles et nos sapeurs-pompiers volontaires pour leur implication dans le fonctionnement de nos services aux administrés.

Un grand merci aussi aux élus pour leur disponibilité et leur dévouement, sans lesquels tous les services mis à disposition ne seraient simplement pas possibles.



Puisse l'année 2023 voir la société s'apaiser et la paix se réinstaller aux portes de l'Europe !

Je vous adresse, en mon nom, et au nom de tous les élu(e)s, à chacune, chacun de vous, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Très belle année 2023 !

Henri SOUDAN,

Maire de Groslée-Saint-Benoît

Budget 2022

BUDGET GENERAL 2022

La commune de Groslée-Saint-Benoit compte 1 279 habitants et s'étend sur une surface de 2 892 ha. Elle emploie depuis 2022 11 employés (3 employés service technique, 2 ASEM, 3 agents cantines / entretien locaux, 3 agents administratifs).

A) Section de fonctionnement Total : 1 160 227€

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges générales, énergies, maintenance des bâtiments et forêts, fournitures scolaires et repas cantine	320 000 €	Report d'une part de l'excédent 2021 de fonctionnement	165 803 €
Dépenses de personnel communal	340 000 €	Ventes repas écoles, bois, revers. logements, CCBS	127 124 €
Participation au service assainissement	285 677 €	Recettes fiscales	517 921 €
Indemnités maire et adjoints, service incendie, contributions organismes extérieurs	178 000€	Dotations de l'Etat	233 507 €
Intérêts des emprunts	14 550 €	Revenus locations des immeubles	115 872 €
Dépenses imprévues	22 000 €		

B) Section d'investissement Total : 785 685 €

Dépenses d'investissement	Montants	Recettes d'investissement	Montants
Remboursements du capital des emprunts	90 742 €	Taxe d'aménagement, compensation TVA,	67 056 €
Matériels immobilisables, terrain	50 114 €	Subventions d'investissement. Etat, Département, Région	185 214 €
Etudes et travaux d'investissement*	625 240 €	Report excédent investissement 2021	356 135 €
Dépenses imprévues	195 89€	Report d'une part de l'excédent de foncion. 2021	177 280 €

* les sujets traités ont été les suivants :

- | | |
|--|---|
| - mise en place du PLU | - réhabilitation et mise en accessibilité du bâtiment cabinet infirmier |
| - réfection du chemin de la Canarde et de Chalarieux | - changement de chaudière fuel par une chaudière bois avec silo |
| - changement des motorisations des cloches et de l'armoire électrique à l'église de Saint-Benoît et éclairage du clocher | - réfection four et lavoir de la Saugé |
| - sécurisation de la traversée de Groslée | |

BUDGET MULTISERVICE 2022

Le changement en février 2022 de gérance du magasin qui s'appelle dorénavant **Le Comptoir de Saint-Benoît** a permis d'effectuer un certain nombre de travaux d'entretien.

Le loyer a été augmenté ainsi les recettes prévisibles s'élèvent à 5 487.00€.

Concernant l'investissement, le magasin dispose maintenant d'une climatisation réversible à l'entrée du magasin.

Charges générales d'entretien	5 056 €	Recettes de location	5 487 €
Virement à la section d'investissement	431 €	Apport de la section de fonctionnement	431 €
Dépenses d'investissement	6 000 €	Report des excédents	5 569 €
Total dépenses	11 487 €	Total recettes	11 487 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

Les prévisions de dépenses de fonctionnement représentent les frais d'entretien des réseaux et des 5 stations d'épuration de la commune. Les recettes sont principalement les redevances d'assainissement collectif payées par les utilisateurs à SOGEDO qui les reverse à la commune.

Fournitures, maintenance, Step Lhuis	33 451 €	Recettes de redevances assainissement	67 001 €
Schéma directeur pour transfert CCBS	77 640 €	Subventions pour schéma directeur	51 265 €
Amortissement et intérêts des emprunts	103 525 €	Amortissement subventions	30 000 €
Report des déficits	219 327 €	Participation budget général	285 677 €
Total dépenses fonctionnement	433 943 €	Total recettes fonctionnement	433 943 €
Projets d'investissement et études*	225 483 €	Amortissement des travaux	93 001 €
Amortissement et capital des emprunts	46 500 €	Report des excédents	178 982 €
Total dépenses d'investissement	271 983 €	Total recettes d'investissement	271 983 €

* Les prévisions de dépenses d'investissement 2022 portent sur des études préalables aux transferts des dossiers de travaux qui seront pris en charge ensuite par la CCBS pour :

- création d'une nouvelle station d'épuration plantée de roseaux sur Saint-Benoît,
- création du réseau d'assainissement de La Sauge raccordé à la nouvelle station de Saint-Benoît

BUDGET EAU 2022

Fournitures, maintenance,	54 247 €	Recettes de redevances eau, autre reversement	66 000 €
Schéma directeur pour transfert CCBS	24 360 €	Subventions pour schéma directeur	14 210 €
Amortissement et intérêts des emprunts	60 151 €	Amortissement subventions	7 500 €
		Report des excédents	51 048 €
Total dépenses fonctionnement	138 758 €	Total recettes fonctionnement	138 758 €
Projets d'investissement et études*	254 356 €	Amortissement des travaux	41 501 €
Amortissement et capital des emprunts	15 520 €	Report des excédents	248 375 €
Dépenses imprévues	20 000 €		
Total dépenses d'investissement	289 876 €	Total recettes d'investissement	289 876 €

De nombreuses commandes ont été passées en 2021 auprès de Sogedo pour la sécurisation des sources avec le changement de générateurs UV, le changement des échelles de réservoirs, des dispositifs de report de suivi des niveaux, mais les travaux n'ont pu être réalisés en 2021 en raison de difficultés d'approvisionnement. Ces dépenses ont été reportées sur le budget 2022.

Les projets portent également sur :

- l'étude d'un hydrogéologue pour évaluer la capacité de la source de sous Roche, et le puits de la fruitière,
- le changement des compteurs défectueux,
- l'amenée d'eau au bâtiment agricole (remboursé par l'intéressé),
- le versement au Syndicat Intercommunal des eaux du Bas Bugey,
- les études de réfection de la chambre de répartition des eaux de Prémeyzel avec Brégnier Cordon

La compétence de ce service sera transférée au 1/01/2023 à la Communauté de Communes Bugey Sud.

Les travaux 2022

Aménagement cascade de Glandieu et de la traversée de son hameau

De plus en plus de touristes traversent Glandieu. Le parking Nord est très utilisé et il était nécessaire de sécuriser le passage des piétons qui font l'aller-retour à la cascade. La réouverture du restaurant de la cascade attire également de nombreux clients.

Après une réunion des riverains organisée par la CCBS au printemps 2022, il a été décidé de mettre en place un sens unique à partir de la cascade avec circulation limitée à 30 km/h dans le sens Brégnier-Cordon > Saint-Benoît.

Ce changement important complété par la pose d'un ralentisseur, permet de diminuer et de fluidifier la circulation, de créer un cheminement piéton de 1.40 m coté commerces et de maintenir sur l'autre côté de la route, des places de stationnement pour les riverains.

Le passage des cyclistes reste maintenu dans les deux sens. L'objectif est également d'inciter les véhicules qui ne s'arrêtent pas à Glandieu, d'emprunter la route départementale.

Une nouvelle rencontre avec les habitants de Glandieu s'est déroulée le 1^{er} décembre 2022 à la salle des fêtes de Brégnier-Cordon pour faire le bilan de ces aménagements qui aux dires de la plupart ont apporté calme et sécurité au sein de la rue de la cascade. Néanmoins des améliorations seront encore apportées suite aux observations émises par les riverains.

Nous remercions la CCBS pour l'organisation concertée et la réalisation des travaux.

Concernant les futurs travaux de rénovation de la marbrerie et l'aménagement des abords de la cascade, la CCBS a maintenant choisi l'équipe d'ingénierie qui est chargée de mettre en place son projet. Le dossier avance, les délais liés à la réglementation des marchés publics laisse entrevoir un déroulement des travaux pour 2024.

Ces améliorations contribuent à faciliter l'accueil des touristes. Dans le même esprit il est toujours très apprécié de voir des habitants qui entretiennent avec soin les abords de la rue proches de leur habitation, chacun comprendra que les employés communaux ne peuvent pas toujours aller arracher toutes les mauvaises herbes dans tous les coins de la commune...

Nous pouvons embellir nos villages dans la mesure du possible, à moindre coût, en ne laissant pas entreposer de déchets disgracieux le long de la voie publique il en va de la qualité de notre environnement ainsi que du développement de nos petits commerces locaux.

Eclairage église de Saint Benoît

Après la mise en conformité électrique du clocher de l'église de Saint-Benoît, les travaux se sont poursuivis avec la modernisation de son éclairage. Les anciens projecteurs défectueux, cassés, et énergivores ont été remplacés par 4 spots à LED enterrés au pied de l'église, ainsi qu'un éclairage à LED à l'intérieur du clocher.

Cette rénovation valorise notre patrimoine tout en contribuant à réduire la dépense énergétique !

Installation de panneaux d'information

L'activité économique et touristique génère de nombreux déplacements routiers. La Communauté de Communes Bugey Sud, en partenariat avec ses communes membres a décidé d'édicter les principes de mise en œuvre d'une signalétique d'information locale (SIL) afin d'informer de manière identique et légale, les usagers de la route sur les activités et services susceptibles de l'intéresser. Celle-ci fait l'objet d'une charte graphique et de déploiement, aux côtés des panneaux directionnels.

Notre commune a donc bénéficié du financement CCBS pour l'installation de ces panneaux, une convention a été signée avec chaque annonceur pour une durée de 10 ans. Chacun étant chargé de retirer ses anciens panneaux, la réglementation en matière d'affichage publicitaire visant la protection du paysage et la sécurité routière.



Restauration petit patrimoine



Par ces photos nous portons à votre connaissance la remise en état des charpentes et couvertures de ces petits trésors architecturaux qui caractérisent notre beau



Bugey et son mode de vie antérieur. Le lavoir et le four route de la Sauge, au bourg de Saint-Benoît, ont profité cette année de rénovation, faite par des artisans du village, dans le respect du trait de notre bâti historique. Remerciements au Département pour l'aide financière, qui années après années, nous aide à maintenir ce patrimoine.

Travaux sur la RD19 au Port de Groslée

Dans le cadre des travaux programmés de sécurisation de la traversée du Port de Groslée, une première phase d'aménagement s'est terminée cet automne. Elle a consisté à installer à l'entrée Ouest de l'agglomération une double écluse permettant de faire tomber la vitesse des véhicules, notamment des poids lourds. Un marquage au sol de la largeur de chaussée circulée (6 m) et de zones en peinture gravillonnée doivent inciter les automobilistes à se concentrer sur leur positionnement et adapter leur vitesse (au niveau du pont, dans le virage très resserré au centre du Port, à proximité des habitations en bordure de chaussée ...); ce marquage est complété par une signalisation verticale rappelant l'existence de rues adjacentes et de la règle importante, mais malheureusement pas toujours bien respectée, de la priorité à droite. Enfin un secteur limité à 30 km/h dans les parties étroites tend à sécuriser la circulation piétonne ou de deux roues, et diminuer les nuisances sonores.

Une deuxième phase visera à sécuriser complètement l'accès au pont, d'une part avec l'aide de la CCBS pour modifier la sortie de la Via Rhôna et son accès à la partie Isère, et d'autre part avec l'appui financier du conseil

Remplacement des éclairages publics, une nouvelle tranche réalisée

L'état désuet des éclairages publics du hameau "L'Île de Saint-Benoît" a plaidé pour le remplacement de l'intégralité des luminaires par des modèles plus économes, à LED.

Plus globalement sachez qu'un programme pluriannuel est établi vers des solutions plus économes en énergie, et une réflexion est également engagée sur une révision des plages horaires de l'extinction des éclairages.

Illuminations période de Noël

Afin de concilier le besoin de marquer les fêtes de fin d'année et les contraintes liées au prix de l'énergie et au maintien des dispositifs un minimum d'illuminations est mis en œuvre sur la période du 8 décembre à mi-janvier. Ce choix d'allumage à LED est fait dans la continuité des orientations antérieures d'économies.



régional sur la partie amont pour installer un véritable quai bus.

Enfin la dernière phase consistera à aménager l'entrée Est du Port de Groslée.

Bien que la sécurité n'ait pas de prix, ces aménagements nécessaires sont d'un coût financier important. Souvent peu financés par subventions, ils impactent donc grandement le budget communal et obligent à les étaler sur plusieurs exercices



Nos amis les félins...

Face à la prolifération des chats errants, l'association loi 1901 **Les Chats Errants de Bugey Sud** souhaite réaliser des campagnes de stérilisation des chats errants sur tout le territoire Bugey Sud.

Elle apporte un soutien aux communes concernées qui acceptent de prendre en charge les dépenses de stérilisation et d'identification des animaux errants, (environ 100€ par animal).

Elle recherche des bénévoles sur chaque commune pour trapper les chats tôt le matin, les emmener de suite chez le vétérinaire, les récupérer le soir pour les replacer dans leur environnement après une nuit calme dans leur cage afin qu'ils se remettent de leur anesthésie.

L'association recherche également des familles d'accueil pour les chatons proposés ensuite à l'adoption.

Née du constat que l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats est inefficace contre la pullulation, la stérilisation stabilise automatiquement la population qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris.

Le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre chat de s'y introduire. Les éradiquer entraîne leur remplacement immédiat par d'autres.

Accueillir et alimenter un chat errant implique de l'identifier, de le stériliser et de le vacciner car il va rester sur le territoire.

En amont des opérations de capture les riverains seront avisés afin qu'ils prennent toutes mesures nécessaires à ce que leur chat ne soit pas trappé. Un arrêté municipal confirmera ces opérations en localisation et durée.

La commune ne souhaite pas voir proliférer les chats et encourage chaque propriétaire à faire identifier et stériliser ses animaux.

Il est également rappelé que depuis le 1er janvier 2021, les chats âgés de plus de 7 mois doivent être identifiés (puce ou tatouage). A défaut les propriétaires s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 750€



Repas des aînés du 8 décembre 2022

Annulé ces deux dernières années, (alors que tout était organisé, commandé), pour les raisons sanitaires que vous connaissez, cet événement s'inscrit, bien évidemment, dans les traditions bien ancrées de notre commune.

Le jeudi 8 décembre 2022, le repas des aîné(e)s a pu avoir lieu. Organisé par la municipalité au Bistrot de la Cascade à Glandieu, il a réuni 94 personnes qui ont partagé ce moment convivial. Nos remerciements à M. Granger, nouveau propriétaire des lieux qui a offert la prestation musicale qui a enchanté les invités.

Cette année, ce sont près de 180 invitations qui ont été envoyées. Les élus porteront un présent au domicile ou dans les maisons de retraite pour les personnes qui n'étaient pas présentes au repas.



Centenaire de Mme Perrier

Simone Jacoty est née le 31 octobre 1922 à Neyrieu, petit hameau de Saint-Benoît qu'elle n'a jamais quitté.

Avec sa sœur Marie Louise et son frère Louis, elle a passé une jeunesse heureuse et a eu la chance de rester toute sa vie très près les uns des autres.

A sa majorité, elle n'a eu que 100 m à faire pour trouver son amoureux et c'est le 1^{er} mai 1943 qu'elle épouse donc son plus proche voisin, Marcel Perrier. De cette union naîtront Robert en 1945, Jean-Marc en 1948 et Annie en 1949, 3 enfants qu'il fallait surveiller tout en travaillant. Puis 5 petits-enfants et 10 arrières petits enfants sont venus agrandir la famille. Elle prenait aussi soin de ses beaux-parents qui vivaient sous le même toit et participait aux durs travaux de la ferme avec Marcel : traire les vaches et s'occuper de la basse-cour était son quotidien. Le

travail était difficile mais elle aimait l'ambiance des soirées à enfiler le tabac avec l'aide des voisins ainsi que les grandes tablées de vendangeurs qu'elle régalaient de mets délicieux.

Quand les enfants sont devenus plus autonomes, et pour la garde de leur grand-mère Julie, elle a pu aller travailler au restaurant du village pendant de nombreuses années.

Pour faire face à tout cela, elle a toujours eu une bonne santé. Très dynamique, elle prenait plaisir à jouer une partie de cartes et participer à des petites sorties avec ses amies du club qu'elle fréquentait assidûment.

Mais Marcel décède en 2005. Elle reste alors seule dans sa maison avec des aides à la personne. Petit à petit, la maladie d'Alzheimer vient sournoisement fragiliser sa santé.



Depuis 2016, elle coule des jours paisibles à l'Ehpad du Centre hospitalier de Belley, où elle reçoit les bons soins d'un personnel dévoué et compétent.

Malheureusement, elle a perdu sa fille Annie en septembre 2022. Le 31 octobre 2022, entourée de sa famille et des élus de Groslée-Saint-Benoit et de Belley qui ont remis fleurs et cadeaux, elle a pu profiter d'un après-midi très convivial à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire.

Les nouveaux commerçants et artisans installés en 2022

Le bistrot de la cascade

M. Granger a repris le restaurant de la cascade à Glandieu depuis le 1^{er} mai. Des travaux de réfection intérieure ont été réalisés, les cuisines sont en cours de rénovation.

La terrasse très ombragée vous accueille à la belle saison.

Massa'J



Massa'J

Nouveau à Evieu Julie PERENET vous propose un moment de bien-être et détente : massage californien, massage shinzu, sur rendez-vous au 07 86 32 81 61 julie.perenet@gmail.com

Maconnerie Vuillerod Renovation

Loic Vuillerod maçon, a repris l'activité de son père en aout 2022 et a installé son siège social 255 Chemin d'Arandon 01300 Groslée-Saint-Benoit Tél : 07 83 07 87 06



M. Lucas MENUT, nouvel artisan sur notre commune, après 9 ans d'expérience au sein d'une entreprise de second oeuvre dans le bâtiment, a décidé d'ouvrir son entreprise.

Pour vos travaux, neuf ou rénovation : peinture, plâtrerie, réalisation de bandes à joints, isolation intérieur, revêtement de sols,...

226 Grande rue du port, 01300 Groslée-Saint-Benoit

menuit.peinture@gmail.com



Le commerce multiservice de Groslée-St-Benoît a été repris depuis mars 2022 par Christelle et Yanick Joubert. Renommé "**Le comptoir de St-Benoît**" et sous enseigne Proxi, ils ont apporté leur touche et leur bonne humeur. Ils ont pour priorité d'être un établissement familial et convivial.

En plus du tabac, relais-poste, presse régionale, épicerie, dépôt de pain, snacking, glaces, Française des jeux, gaz, des nouveautés viennent compléter cette offre de services comme relais pick-up, bimbeloterie, fleur et plante de saisons, traiteur, fromage, produits régionaux, services dématérialisés, paiement de proximité et moyens de paiement, recharge téléphone, carterie.

La livraison à domicile de vos courses (sauf tabac et jeux) est possible sur toute la commune : pratique pour les bouteilles de gaz par exemple !

Une page Facebook est régulièrement alimentée d'info, d'arrivage, actu, évènementiel. Le comptoir de St Benoît-Epicerie-Proxi

<https://www.facebook.com/epicerieproxigrosleestbenoit>

Du mardi au vendredi : 7h-13h et 15h30-19h

Samedi : 7h30-13h et 15h30-19h

et le dimanche : 8h-12h

69 route de Groslée

01300 Groslée-Saint-Benoît

Tél : 09 65 04 68 97



Maraîcher à Groslée



David Blandin, amoureux de la nature, a créé un jardin potager sur les hauteurs de Groslée depuis le début de l'année. Originaire de Lhuis, il est maraîcher depuis plusieurs années. Sur un terrain de 3000 m², il cultive des légumes de saisons, issus de graines bio germées Kokopelli (reproductibles)

mais aspire à produire lui-même ses semences et plants pour tendre vers l'autonomie. En utilisant, l'association de plantes, les traitements naturels (savon noir, purin d'herbe, purin de tanaisie) la permaculture, sans arrosage, sans désherbage et sans tracteur. En préparation pour l'année prochaine, un jardin aromatique et médicinaux en collaboration avec Jean-Jacques Fontaine, des zones ombragées avec table pour plus de convivialité, grâce à des bambous et des

meubles ou matériaux de récupération, des nouveaux produits comme des kiwis, de la sauge, de la tanaisie.

Vente de légumes le samedi matin de 9h à 12h en saison, chemin de Vareppe à Pont Bancet. Accueil avec le sourire et un café, info et évènements sur la page Facebook "nos futurs légumes"



David Blandin : 06 22 34 28 16

L'agenda des manifestations 2023

13 janvier à 18h30 Salle des fêtes de Saint-Benoît :
Vœux du Maire en présence de Mme la Présidente de la Communauté de Communes

21 janvier à 20h30 : Loto du *Foyer Rural* (SdF de Groslée)

22 janvier : Concours de coinche de la *Boule des Platanes* (SdF de Saint-Benoît)

28 janvier : vente de brioches du *Sou des écoles de Groslée*

4 et 5 février : Boudins de l'*Amicale-Sapeurs-Pompiers* (Local des Pompiers)

19 février : Diots du Club de Foot *Entente Bas Bugey Rhône* (Terrain de Foot)

25 février : Choucroute du *Club de Pétanque* (SdF de Saint-Benoît)

25 et 26 février : Boudins de La Chasse de Groslée (SdF de Groslée)

11 mars soirée : Théâtre organisé par le *Sou des écoles de Saint-Benoît*, au foyer Rural

12 mars à 14h00 : Loto du *Club Entraide et Amitié*, (SdF de Saint-Benoît)

18 mars : Tartes du *Sou des écoles de Groslée*

8 avril : vente de brioches au porte à porte du *sou des écoles Saint-Benoît*

1^{er} mai : Vente de fleurs et vide grenier, organisés par le *Sou des écoles de Groslée*, au port de Groslée

10 juin : Tartes du *Comité des fêtes*

23 juin : Kermesse du *Sou des écoles de Saint-Benoît*

1 et 2 juillet : Ball-Trap des *Chasseurs de Saint-Benoît*

8 juillet : Concours des Artisans du *Club de Pétanque*
Ouvert à tous

14 juillet : journée festive organisée par le *comité des fêtes* et associations.

25 Août : Challenge Richard Peysson en semi-nocturne organisé *Club de Pétanque*. Ouvert à tous

2 septembre : Tartes du Club de Foot *Entente Bas Bugey Rhône* (SdF de Saint Benoît)

7 octobre : Tartes du *Sou des écoles de Saint-Benoît*

14 octobre : Diots de la *Gaule du Nant* (pêche) à la SdF de Groslée

18 novembre : Boudins du *Club de Pétanque*

10 décembre : Marché de Noël, du *Club Entraide et Amitié* (SdF de Saint-Benoît)

Agenda pouvant évoluer, mis à jour sur le site internet de la commune et Illiwap.

Les cérémonies



Soucieux de perpétuer le souvenir et de transmettre l'histoire de la nation et de notre commune aux jeunes générations, les élu(e)s organisent chaque année les cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre.

Celles-ci se tiennent aux monuments aux morts des deux villages historiques, à des horaires convenus, portés à la connaissance de tous.

Les cérémonies du 11 Novembre 2022 se sont tenues, sous un beau soleil.

Devant la population rassemblée, les élèves de l'école de Saint-Benoît ont énuméré les noms de nos soldats «Morts pour la France».

Un grand merci à nos élu(e)s, enseignantes, enfants de l'école, parents, pompiers, intervenants de la fanfare et de la chorale, ainsi qu'aux nombreux participants et à notre photographe, venus commémorer

cette journée de la victoire et de la paix et rendre hommage aux nombreux soldats des deux villages ayant donné leur vie pour notre liberté et nos valeurs.

Servi par alternance dans les salles des fêtes de Groslée et Saint-Benoît, un vin d'honneur vient clore, dans la convivialité et le partage, ces moments de mémoire.

Venez nous rejoindre plus nombreux encore !

Transfert de la compétence eau et assainissement

Au 1er janvier 2023, la Communauté de Communes Bugey-Sud prendra en charge la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif du territoire.

Le service se structurera autour des régies existantes de Belley et de Culoz et des agents intercommunaux déjà en charge de ces compétences. L'ambition est d'amener plus de solidarité dans la gestion de la ressource en eau et d'offrir un service identique et de qualité pour tous les habitants du territoire Bugey-Sud.

Ce transfert va ainsi permettre de mutualiser et rationaliser les moyens techniques, humains et financiers pour affronter les grands défis de demain : renouvellement des équipements, réduction des fuites et raréfaction des ressources en eau.

Ce qui ne change pas pour vous ;

- Pas de changement des tarifs pour notre commune en 2023, la convergence vers un tarif commun commencera en 2024.
- SOGEDO continuera de vous facturer jusqu'au terme de son contrat.
- Aucune intervention sur le compteur d'eau n'est nécessaire, aucune démarche administrative n'est à faire. La gestion au fil de l'eau des ressources sur la commune ; surveillance des installations, entretien technique et des périmètres immédiats, sera assurée par le fermier SOGEDO sous contrat avec nous jusque fin 2027.
- Pour tout besoin d'intervention sur le réseau vous continuerez à utiliser le numéro d'appel figurant sur vos factures.

Ce qui changera pour vous ;

- La compétence eau et assainissement sera transférée à la communauté de communes au 1er janvier 2023. C'est donc elle qui dorénavant pilotera le devenir de ces réseaux et notamment les investissements nécessaires, à partir des schémas directeurs en cours de finalisation, et de choix communautaires.
- La politique tarifaire applicable à partir de 2024 sera définie par le conseil communautaire en vue d'une harmonisation complète des tarifs à l'horizon 2035.
- Les demandes de raccordement à l'assainissement seront instruites par la communauté de communes.

Les actions citoyennes

Aide Ukraine printemps 2022

Partout en Europe et en France la solidarité s'est organisée pour l'aide à l'Ukraine. La commune de Groslée-Saint-Benoit n'est pas en reste et s'est mobilisée pour participer avec la Communauté de Communes BUGEY SUD.

Les 7, 8 et 9 mars 2022, vous avez été nombreux à répondre à cet appel.

Un grand merci pour votre belle solidarité avec le peuple ukrainien.

La collecte de ces trois journées représente environ 8 m3 de produits d'hygiène, de secours et de logistique. Au-delà des dons, les engagements en disponibilité force le respect, bravo, et encore merci pour cet élan de fraternité, aux donateurs et aux bénévoles.



Don du sang

Amicale des donneurs de sang Bénévoles de Brégnier-Cordon, vous donne rendez-vous, pour les prochaines collectes de sang

Le jeudi 11 mai à Saint-Benoît

Le jeudi 10 août à Brégnier-Cordon

Le lundi 18 décembre à Saint-Benoît



Journée mondiale de la propreté

Journée mondiale du nettoyage de la nature, samedi 17 septembre 2022 à Groslée-Saint-Benoit.

Vous le savez ce mouvement né en Estonie en 2018 rassemble chaque année des millions de bénévoles. Outre le fait de ramasser des déchets, le " World Clean up Day " a pour but d'attirer l'attention sur la prolifération des déchets sauvages, et de faire changer les comportements.

L'équipe municipale de Groslée-Saint-Benoit a décidé de s'investir pour la troisième année consécutive en mobilisant de nouveau les écoles, les associations et les habitants dans cette action.

Le premier temps fut joué le vendredi matin par les enseignantes de l'école de Groslée et les enfants de leurs classes, en plusieurs parcours pour récolter 36 Kg de déchets.

Le second temps par les classes de l'école de Saint-Benoît et les enfants,

en plusieurs parcours pour récolter environ 20Kg de déchets.

Le troisième temps, joué le samedi 17 septembre a connu la participation d'une trentaine de personnes. Adultes, enfants et élus de la commune se sont réunis dès 8 h 30 dotés de gilets de sécurité fournis par le Conseil Départemental, de gants et de sacs poubelles.

En amont de cette date les pratiquants de kayaks ont nettoyé les berges du Rhône, de quelques gros déchets.

Ces diverses collectes représentant plus de 40 km de bordures de routes, chemins parcourus ont récolté 480 kg de déchets de tout ordre. (papiers, bouteilles, extincteur usagé, carrelage, pneus, ...)

A l'issue de cette matinée, un casse-croûte offert par la municipalité a été



partagé, pour conclure sur cet engagement remarquable, gage d'une réelle prise de conscience collective.

Encore merci à tous, même s'il est à regretter qu'une action de cette envergure doive être mise en place pour pallier le manque de civisme de certains.

A l'année prochaine en espérant encore plus de monde investi et surtout moins de déchets....

Et encore, un grand merci aux écoles et à tous les bénévoles

Rendez-vous le 16/09/2023 pour la prochaine édition

L'équipe organisatrice.



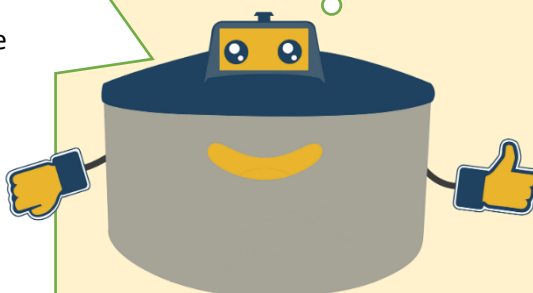
Les Trimax : nouveau fonctionnement

Le fonctionnement des Trimax évolue au 1^{er} janvier 2023

Le conteneur papier (bleu) disparaît et remplacé par un conteneur jaune.

Moi le Jaune j'accepte maintenant

- Les papiers, magazines
- Cartons d'emballage
- Bouteilles plastique
- Barquettes alimentaires plastique et aluminium
- Pots de yaourts
- Boîtes de conserves
- Canettes métalliques
- Aérosols
- Couvercles des bocaux en verre
- Tubes dentifrices, maquillages
- Films d'emballages plastiques des packs



Je suis : plein, cassé, sale
Aidez-moi : scannez le QR code situé sur le conteneur, prenez une photo et signalez



Les conteneurs pour le verre, pas de changement

Bouteilles, pots confiture, flacons parfum,...

N'acceptent toujours pas les porcelaines, les verres culinaires (verre à boire, vaisselle...)

Pensez au compost

OU ACHETER VOTRE COMPOSTEUR ?

La Communauté de communes Bugey Sud finance une partie de l'achat de votre composteur

Retirer un composteur à 25 € à la déchetterie de Belley, de Culoz ou de Virieu le Grand



Composteur fabriqué en France
en plastique recyclé
VOLUME : 280 litres

MODALITES DE RETRAIT :

Se munir impérativement d'une photocopie d'un justificatif de domicile.

Mémotri

**TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS**



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés



**EMBALLAGES
EN VERRE**

Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



+

**LE TRI
PLUS
SIMPLE !**



Papiers



COMPOST
(individuel ou collectif)



**ORDURES
MÉNAGÈRES EN SAC**



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR WWW.CCBUGEYSUD.COM

Les news de la commune

Les écoles

Cette année scolaire 2022/23, nos deux écoles reçoivent 125 enfants.

Effectif au 1^{er} septembre

À l'école de Groslée :

- 14 grands (du CE1 au CM2) avec Mme Samoyeau
- 15 petits (de la petite section au CP) avec Mme Communal Directrice de l'école

À l'école de Saint-Benoît :

- 27 en petite, moyenne et grande section avec Mme Caste
- 25 en grande section et cours préparatoire avec Mme Cécillon Directrice de l'école et Mme Lheriau
- 22 en CE2 et CM2 avec Mme Dubouloz et M. Samoyeau
- 22 en CE1 et CM1 avec Mme Teste

Durant l'été 2022 les employés communaux ont assuré la réfection complète d'une salle de classe à l'école de Saint-Benoît.

Après plusieurs mois de test d'une circulation en sens unique sur le parking de l'école, des barrières fixes ont pu être installées pour sécuriser les enfants et les parents lors des entrées et sorties de l'école. Les 4 portails de l'école ont été rénovés et peints de la même couleur que les barrières.

A l'école de Groslée durant la période estivale, la partie sanitaire, la salle de sieste et le couloir ont fait l'objet de travaux d'isolation thermique.

Télé-alerte

Pour rappel, la commune possède un logiciel de télé-alerte de la population. Le but de cet outil est de prévenir le plus rapidement possible la population sur des événements importants (pollution réseau d'eau, inondation, ...). Afin que ce système soit plus opérationnel, il est nécessaire d'avoir vos numéros de téléphone. Pour vous inscrire, allez sur le site de la commune ou passez en mairie pour déposer vos coordonnées. La dernière utilisation a été faite en décembre 2021 pour alerter d'une crue importante du Rhône. Les habitants abonnés et concernés ont rapidement reçu un message de la mairie.

Illiwap

Vous êtes plus de 800 à avoir installé l'application sur votre smartphone, et nous vous en remercions.

Cet outil est un moyen simple et rapide de rester informé sur l'actualité de la commune.

Pas encore installé ?

Télécharger l'application sur votre smartphone ou tablette.

Flasher le QR code ou entrer manuellement la commune Groslée-Saint-Benoît

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) Sur AppStore (iOS) Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré

Aucune actualité pour l'instant

Pour tout savoir sur votre territoire, recherchez une nouvelle station (commune, intercommunalité, syndicat, association, gendarmerie)

Ajouter une station

Les rappels pour être un bon citoyen

L'utilisation des fours banaux et lavoirs

La commune réalise des travaux de réfection et d'entretien du petit patrimoine.

Nous rappelons que ces derniers sont à la disposition de la population sous réserve que soit respecté leur bon usage

Les fours banaux ne sont pas des incinérateurs. Les lavoirs et fours ne sont pas des zones de stockage !

Le brûlage des déchets

Voir les arrêtés préfectoraux SAF2017-01 et SAF2017-02, disponibles sur le site de la commune rubrique « *Vie Municipale / Publications / Arrêtés* » précisent les interdictions et tolérances relatives à ces pratiques selon que l'on soit particulier ou agriculteur / forestier. Merci d'en prendre connaissance.

Le bruit,...

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les déclarations en mairie

Pensez à faire vos déclarations en mairie

- Possession de volatiles (poules, pigeons,)
- Des ruches (dès la première ruchette)
- Possession de chien dangereux (catégorie 1 et 2)
- Gîtes et meublés de tourisme
- Permis de construire,
- Demande de travaux sur sa maison
- ...

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : **DP**

DP : Déclaration Préalable

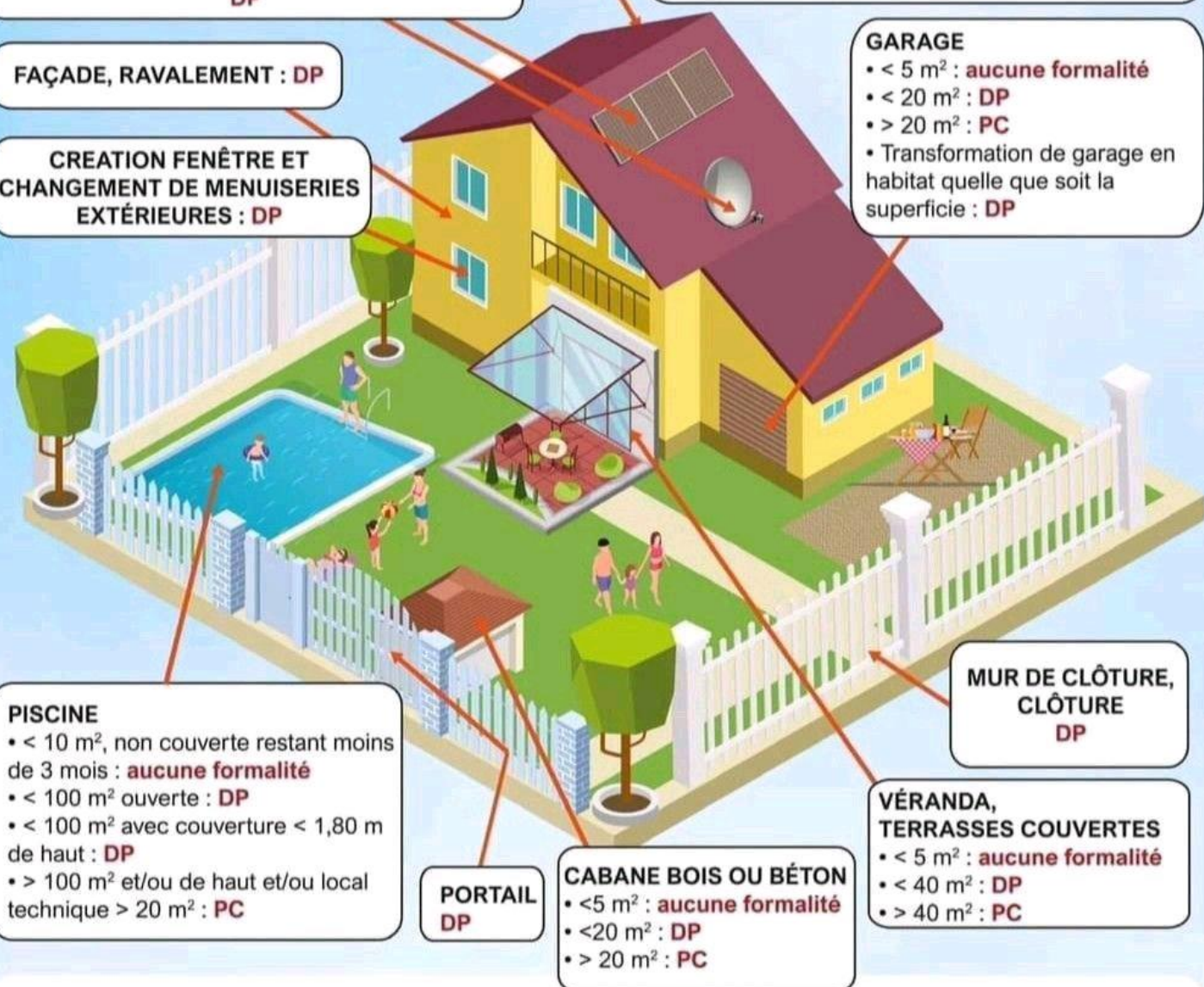
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Le coin des associations

Le Sou des écoles de Saint-Benoît



L'association du Sou des écoles de Saint-Benoît se mobilise tout au long de l'année pour l'école primaire et l'école maternelle avec une équipe bénévole motivée autour des enseignants.

Son objectif est de participer aux financements des activités pédagogiques et des projets scolaires de notre école.

Cette année scolaire, nous avons renouvelé nos manifestations vente de chocolats et sapins pour ce mois de décembre.

Nous maintenons la représentation d'une pièce de théâtre au foyer rural de Groslée courant mars 2023, (date confirmée très prochainement) ainsi que notre vente de brioches en porte à porte le samedi 8 avril 2023.

Nous organiserons la kermesse le vendredi 23 juin 2023 pour tous les enfants ainsi que les parents et proches.

Nous savons à quel point le loto est une manifestation attendue, nous prévoyons donc son retour en décembre 2023, si le contexte sanitaire le permet bien sûr !!

Cette année, deux membres ont quitté leur fonction au bureau : Monsieur Cyril Panquet (président) et Madame Laeticia Mattei (vice-trésorière).

Nous tenions à les remercier chaleureusement pour leur dévouement et implication au sein de notre bureau pendant de nombreuses années.

Nous souhaitons la bienvenue à Lydie Thievenaz, nouvelle membre du bureau.

Nous tenions à remercier sincèrement tous les parents pour leur participation aux différentes manifestations au cours de cette année scolaire 2021 / 2022 et celle en cours.

Un grand **MERCI** aux habitants de la commune de Saint-Benoît pour leur générosité et leurs encouragements lors de nos manifestations.

Merci à l'équipe municipale de notre commune pour toute l'aide logistique et leur implication dans la vie de notre association tout au long de l'année.

Les parents bénévoles du sou des écoles de Saint -Benoit.

La Gaule du Nant de Groslée

La Société de pêche « La Gaule du Nant » de Groslée et toute son équipe vous souhaitent une très bonne année 2023.

Le ruisseau « Le Nant » prend sa source sur la commune de Lhuis au lieu-dit « le Creux du Nant » et rejoint le Rhône au lieu-dit « Le Petit Pont » au Port de Groslée.

Cette société a vu le jour en 1952 et elle a donc fêté ses 70 ans cette année 2022 après une opération nettoyage d'une partie du parcours de pêche suivie de la dégustation d'une excellente paëlla confectionnée par un des membres, au bord de la rivière.

La qualité de l'eau est saine, on peut revoir des écrevisses disparues depuis plusieurs années, ainsi que des truitelles de souches.

Annuellement la société lâche environ 150 kg de truites « Fario » maillées, grâce à la vente de diots. Nous remercions toutes les personnes qui y ont participé et nous vous donnons rendez-vous le 14 octobre 2023.

Cette société dont le siège est à Groslée est ouverte à tous les pêcheurs (priorité aux habitants de Groslée-Saint-Benoit).

Pour tous renseignements vous pouvez appeler le président Daniel BIGOT au 0618746194 ou au 0474397371

Ré'création

Un peu de récré et de créations, venez parmi nous de 17 h à 19 h le mardi à la salle des fêtes de Groslée pour 2 € la séance. Partager nos savoirs faire, casser la solitude, avoir des rires et fous rires, des propositions sur des thèmes : macramé, quilting, couture, tricot, crochet, broderies...au plaisir de vous avoir parmi nous.



Le Sou des écoles de Groslée



Le Sou des écoles de Groslée est une association de parents d'élèves ayant pour objectif de récolter des fonds afin de financer des activités scolaires et extra-scolaires en faveur des enfants de l'école.

Pour l'année scolaire 2021-22, le Sou a financé intégralement :

- Les sorties à la piscine
- Diverses sorties scolaires (spectacles, accrobranche, visites, ...)
- Le spectacle de Noël
- De nouveaux jeux pour l'école et le périscolaire
- Le projet de réalisation de la fresque de la cour de l'école qui s'est étalé sur toute la deuxième partie d'année

Ce résultat (voir les illustrations) est l'aboutissement d'un projet à l'initiative des enseignantes, réalisé avec l'aide de Vincent PERNOLET, artiste de la région. Cela a été l'occasion pour les enfants de se familiariser avec l'histoire de l'art, le dessin, la peinture, les couleurs, ... ils étaient enchantés !

Nous prévoyons de nouveau cette année les manifestations suivantes :

- Vente de brioches le **28 janvier 2023**
- Ventes de tartes le **18 mars 2023**
- Vide-grenier / vente de fleurs le **1er mai 2023**

Les membres du bureau remercient les personnes qui ont pu s'impliquer dans l'organisation et le déroulement des différents événements, et en particulier les tartes au four et la vente du 1er mai.

Nous remercions Laëtitia GABRIEL et Maude MOUSTACAKIS, qui quittent le bureau après avoir œuvré pour le Sou pendant plusieurs années, et souhaitons la bienvenue à Caroline SERBOFF, secrétaire du bureau. Léa JACQUIN a intégré l'équipe en tant que bénévole active, si vous souhaitez également vous joindre au sou n'hésitez pas à nous contacter par mail : soudesecolesdegroslee@gmail.com

Le Club Entraide et Amitié de Groslée St Benoit vous convie à partager ses rencontres chaque mardi et jeudi de 14h00 à 18h00 au local situé 122 rue de la Saugé à Saint-Benoît (à côté des pompiers).

Le mardi est plus spécialement dédié aux ateliers créatifs où sont confectionnés des articles de couture, tricot, décoration, bibelots selon les goûts et désirs de chacun et chacune. Ils seront présentés à la vente lors de notre marché de la fête des Mères et des Pères les 20 et 21 mai et du marché de Noël le 10 décembre.

Le jeudi est un après-midi jeux de société (jeux de cartes, triomino, rummikub, etc...)

Un petit goûter ainsi qu'une boisson sont offerts à chaque rencontre.

Notre Loto, qui a rencontré un vif succès l'an dernier, se tiendra le 12 Mars à la Salle Polyvalente de St Benoit. Durant l'année vous seront proposés des sorties découvertes, festives et restaurants ainsi que des repas conviviaux au local.

Foyer rural

Bonjour à tous,

La covid étant passée par là, la représentation d'une pièce de théâtre malgré une année de répétitions n'a pu avoir lieu. En effet entre temps les situations familiales ou professionnelles des acteurs ont évolué et les disponibilités ont changé. L'activité théâtrale du foyer rural est donc mise en sommeil provisoirement (les répétitions avec un ou deux landaus sur scène étaient vraiment marrantes). Pour info un

membre très actif du foyer est devenu artiste professionnel depuis cet été : Bravo Maxence.

Pour autant le foyer rural maintient son rôle d'animation dans la vie du village et prépare son loto annuel en date du 21 janvier 2023.

Le petit théâtre dont le foyer est propriétaire est mis à la disposition de toutes les sociétés locales ou extérieures moyennant une petite participation financière afin de couvrir l'entretien, les assurances et

les mises aux normes régulièrement vérifiées par les services compétents.

Actuellement pendant l'année scolaire des cours de théâtre assurés par une personne du village ont lieu auprès des élèves volontaires, Merci Maud.

Le foyer rural est ouvert à toutes les nouvelles volontés afin de pouvoir animer notre village.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Comité des fêtes

Après des mois sans activités, suite à la covid, le comité des fêtes de Groslée-Saint-Benoit est heureux d'avoir pu, enfin organiser et maintenir ses manifestations :

- L'après-midi récréatif pour les enfants de la commune, avec spectacle d'un ventriloque et goûter offert, en mars 2022, a donné le coup d'envoi.
- Notre traditionnelle fête des fours, le samedi 11 juin 2022, a, comme toujours, rencontré un vif succès, grâce aux bénévoles et à l'équipe de Christophe, notre boulanger.
- Un 14 juillet inédit, avec "kermesse" pour petits et grands, en collaboration avec 4 associations de la commune, apprécié par le plus grand nombre, plus de 180 repas servis, clôturé par le feu d'artifice, généreusement offert par la municipalité. Le bénéfice a été partagé entre les associations participantes : la pétanque, les boules, le club entraide et amitiés et les pompiers, un grand merci à eux.
- Notre voyage en Camargue, tant attendu, les 01 et 02 octobre dernier, sous un soleil estival et dans une super-ambiance...
- Enfin, notre Assemblée Générale, le vendredi 02 décembre, suivie du repas offert aux bénévoles actifs lors des manifestations.



Pour 2023,

Un après-midi récréatif pour les enfants des villages, sera de nouveau proposé au printemps, en vous espérant encore plus nombreux que l'an dernier.



La fête des fours, prévue le samedi 10 juin, devrait connaître le même succès. D'un commun accord, nous reconduirons la même formule pour le 14 juillet, avec les associations intéressées.



Une sortie d'une journée est à l'étude, pour la participation d'un plus grand nombre d'habitants.

Si vous souhaitez rejoindre le bureau ou simplement nous donner la main, même un court moment et selon vos disponibilités, soyez les bienvenus. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et/ou nouvelles idées de rassemblements conviviaux, entre habitants de notre sympathique et dynamique commune Groslée-Saint-Benoit.

Contact : Christine CONAND, 07 81 02 11 33 ; comitedesfetes.gsb@orange.fr

Le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2023

Entente Bas Bugey Rhône

La saison 2022/2023 a débuté en septembre.

Sept équipes sont engagées en championnat officiel ce qui représente à ce jour un effectif de 102 licenciés y compris une douzaine de dirigeants.

Les séniors masculins n'ont pu éviter la relégation l'année dernière et espère faire bonne figure cette saison sous la houlette de leur nouveau coach René Vuillerod.

Les séniors féminins ont étoffé leur effectif et elles devraient jouer les premiers rôles, Eric Vaudray ayant repris l'équipe en main.

Les vétérans eux, entraînés par Michael Bourgey, participent au championnat du District de l'Isère ce qui permet à d'anciennes gloires du club de se retrouver sur les terrains le vendredi soir.

Concernant les équipes de jeunes 4 équipes, catégories U7 U9 U11 et U13, foulent les terrains le samedi sous la responsabilité de Michael Roux, Cyril Panquet, Gérard Boulon et Sylvain De Boni.

Composition du bureau :

Président : Sylvain DE BONI

Vice-Présidente : Gaëlle BERNARD

Secrétaire : Michael BOURGEY

Trésorière : Laurine BERGERET

Trésorière adjointe : Julie SALLAMAND

Membre actif : Elodie GENIN, Mégane PEREIRA, Rebecca ARTASONA, Gérard BOULON, Eric VAUDRAY, Jérôme LEGER, Michael ROUX, Joël TURGNIER, Manuel FERNANDEZ et René VUILLEROD.

La convivialité et le fair-play restent les priorités du club. Nous avons d'ailleurs été récompensés l'année dernière en remportant le challenge de la sportivité.

Nous remercions vivement nos supporters qui viennent nous encourager chaque week-end, nos sponsors qui sont de plus en plus nombreux et nos bénévoles qui par leur engagement permettent à notre club de fonctionner dans de bonnes conditions.

Venez nous rejoindre joueurs ou bénévoles, il n'est jamais trop tard, nous vous accueillerons avec plaisir.



Clarinette
Batterie
Guitare
Flûte traversière
Piano
Violon-alto-violoncelle



Saxophone, Trompette
Accordéon
Éveil musical...
Théâtre
Formation musicale
Nouveauté ! jardin musical

Régie sous le statut d'une association loi 1901, l'Écho du Nant porte son nom depuis les années 1889. Au fil du temps, elle deviendra, une batterie-fanfare, une harmonie, une école de musique, sera mise en sommeil avant de redevenir une école de musique en 2007.

Après deux années restreintes en raison de la pandémie du Covid-19. Nous avons eu plaisir cette année à renouveler le contact avec le public lors de nos manifestations et de celles avec nos partenaires (fêtes vos jeux, trail de Lhuis,...).



L'année 2023 sera accompagnée par de nouveaux projets réalisés au sein de la structure avec des représentations publiques. Nous mettons en place également « le Jardin Musical » - petites

animations à destination des plus jeunes (dès 6 mois), les infos arriveront tout au long de l'année.

Vous avez l'âme artistique, venez nous rejoindre, pour découvrir, approfondir l'apprentissage d'un instrument, votre amour pour la comédie, simplement l'envie d'intégrer une équipe dynamique.



Contacts et renseignements : 07 83 83 32 62 –
lechodunant@orange.fr

Retrouvez-nous sur Facebook, lechodunant.e-monsite.com

Le pétanque club de Saint-Benoît

Termine sa saison 2022 avec un bilan sportif plus que satisfaisant.

- ✓ L'école de pétanque, catégorie benjamin / minime se voit récompensée de quatre titres de champion de L'AIN en triplète et doublette.
- ✓ L'équipe seniors 1 / 2 ème au classement général reste en 1 ère division pour 2023.
- ✓ L'équipe seniors 2 / 2 ème au classement général reste en 2 ème division pour 2023.
- ✓ L'équipe seniors 3 / 2 ème au classement général reste en 2 ème division pour 2023.
- ✓ L'équipe seniors 4 / 4 ème au classement général reste en 3 ème division pour 2023.
- ✓ L'équipe 1 vétérans/ 2 ème au classement général reste en 2 ème division pour 2023.
- ✓ L'équipe 2 vétérans/ 9 ème au classement général reste en 3 ème division pour 2023.
- ✓ L'équipe féminine/ 7 ème au classement général de 1 ère division passe en 2 ème division pour 2023.

Les concours départementaux année 2023.

- ✓ samedi 25 et dimanche 26 mars : triplète mixte qualificatif CDF.
- ✓ samedi 6 et dimanche 7 mai doublette mixte et doublette jeunes toutes catégories.



Le pétanque club de Saint-Benoît vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien sportivement,
Le bureau

Bugey Sud Actif

Bugey Sud Actif a une programmation d'activités régulières et de manifestations ponctuelles, cette année encore, sur les communes s'étendant de Lhuis à Brégnier-Cordon.

Pour cette rentrée 2022, grâce au soutien de la commune se déroulent à la salle des fêtes de Groslée 3 activités régulières, le yoga, le Qi Gong et le BodyArt.

Le lundi soir de 19h à 20h, une douzaine de personnes pratiquent le Body Art dans la bonne humeur grâce à l'intervenante Marie-Pierre Cotte. Il ne s'agit pas de peinture sur le corps mais bien d'une pratique sportive en plusieurs temps : un temps d'échauffement, un temps de cardio, un temps d'exercices spécifiques appelé « l'horloge », un temps de travail sur les abdominaux et un temps de relaxation. C'est une activité très intéressante qui agit à la fois sur le corps et l'esprit.

Le mercredi matin, les habitués et quelques nouveaux ont pu reprendre le Qi Gong avec une nouvelle intervenante, en attendant le retour d'Arlette Divat.

Le jeudi soir de 19h45 à 21h15, a lieu le yoga avec Odile Ducotterd toujours avec un petit groupe assidu.

Sur Lhuis, ont lieu 4 activités régulières :

- les cours de Gymnastique Douce les lundis et mercredis de 10h à 11h à la salle des fêtes. Ils sont variés, ludiques et rencontrent un grand succès.
- au sein de l'espace associatif, l'anglais a repris. Deux cours sont proposés le jeudi à partir de 18h, toujours animé par Magalie Gippet. Les participants aimeraient pouvoir étoffer un peu le groupe afin de répondre mieux aux besoins de chacun et pouvoir créer des groupes conversationnels plus homogènes sur le niveau de pratique de l'anglais (débutants, moyens, experts).
- la danse Orientale le mardi de 19h à 20h.
- une nouvelle activité a vu le jour cette année : un

atelier de percussions afro-cubaines avec Sylvain Durantet. Il a lieu les lundis de 19h30 à 21h30. Les participants sont ravis !

Bugey Sud Actif a à cœur de faire vivre « *le jardin de Prométhée II* » à Milieu, d'y faire se rencontrer les différentes générations, d'y accueillir et d'y organiser des temps festifs et culturels. Samedi 15 octobre, par une belle matinée ensoleillée, une mise en sachet de graines collectées a eu lieu avec des ateliers Origami ouverts aux enfants. Le jardin est ouvert un samedi par mois.

Sur Brégnier-Cordon une activité dessin enfant démarre cette année à l'espace associatif. N'hésitez pas à vous renseigner.

Le chœur de la chorale Chant des Balkans est complet.

Bugey Sud Actif organise aussi des événements plus ponctuels en proposant un programme riche et varié. Chaque habitant de Groslée-Saint-Benoit peut découvrir ce programme en version papier dans sa boîte aux lettres.

Ce trimestre, le public a pu assister nombreux à une représentation de danse et percussions corporelles. Ce spectacle, intitulé BEEP a été très apprécié par son originalité et la performance des danseurs. Deux séances scolaires ont permis aux écoles du secteur dont l'école de Saint-Benoît et de Groslée, d'offrir aux élèves une belle rencontre avec le spectacle. Novembre a été le mois de notre traditionnelle scène ouverte le samedi 19 novembre. Le public nombreux, a été étonné par le talent des nombreux artistes et la richesse des propositions.

A Saint-Benoît nous avons eu le plaisir d'accueillir un concert de RAP le samedi 15 octobre : AS'N. Le public, une cinquantaine de personnes a été conquis ! Ce fut aussi l'occasion pour une dizaine de personnes de se produire sur scène, pour une chanson créée à l'occasion d'un atelier animé par AS'N toute la journée. Cet atelier a été, vraiment, un joli moment de partage entre des gens d'âges et d'horizons différents.

Pour retrouver les dates, horaires, conditions des différentes manifestations et découvrir les propositions de chacune des commissions nature, culture, enfance de l'association, retrouvez-nous sur notre site

<http://www.bsa-association.fr/> et sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/296178684512751>.

Depuis cette année vous pouvez nous apporter votre soutien en adhérant en ligne sur le lien suivant :

<https://bugey-sud-actif-62fcf33108b6c.assoconnect.com/collect/description/257961-g-bulletin-d-adhesion-bsa-2022-2023>





"*Savoir pour servir*", telle est la devise du jeune sapeur-pompier.

Cette année encore celle-ci a été honorée par la section des jeunes sapeurs-pompiers Bords du Rhône qui a vécu des moments riches, intenses.

2022 se clôture par le passage de nos trois JSP4 au brevet national des jeunes sapeurs-pompiers. Le 17 septembre au centre de secours de Culoz pour les épreuves écrites et sportives et le 1 octobre au centre de formation départemental à Bourg en Bresse pour la partie technique.

Une immense joie et un grand soulagement pour nos trois jeunes ainsi que les formateurs, puisque tous ont réussi avec succès cet examen final, clôturant leurs quatre années de formation au sein de la section.

Une page de JSP se tourne pour laisser place à un nouveau chapitre : celui de sapeurs-pompiers volontaires.

Candice et Gabriel viendront

renforcer les effectifs du centre de secours de Lhuis et Kenzo le centre de Montagnieu ainsi que le CPI de Villebois.

Nous leurs souhaitons que cette nouvelle aventure soit très enrichissante et nous sommes très fiers de pouvoir les compter dorénavant parmi la grande famille des sapeurs-pompiers.

Pour autant, l'histoire ne s'arrête pas là pour la section, car celle-ci se compose à ce jour de dix JSP1 et quatre JSP 4, qui passeront à leur tour le diplôme tant attendu : le brevet national des JSP en 2023.

Un recrutement est prévu pour la rentrée scolaire 2023. Si votre enfant a entre 12 et 13 ans et qu'il souhaite devenir jeune sapeur-pompier, nous serons à votre disposition pour vous donner toutes les informations nécessaires en nous contactant au printemps.

Cette période de fêtes est l'occasion de remercier tous les animateurs et pompiers répondant présents pour la formation des jeunes, mais aussi les membres du bureau et surtout tous les parents de nous faire confiance et d'avancer à nos côtés.



L'année 2023 arrivant à grands pas, au nom de l'équipe pédagogique, des membres du bureau, nous vous adressons à tous nos vœux de bonheur, de réussite et de santé.

Excellente année,

Lauriane TREVEY VALENTIN

Présidente de la section JSP Bords du Rhône

jsp.bordsdurhone01@gmail.com ou 06.83.24.47.25



SOLIDARITÉ MIGRANTS BUGEY SUD



Constitué en collectif depuis février 2018, SMBS s'est ensuite transformée en association d'intérêt publique en mai de cette même année.

Entre juin 2018 et mai 2020, trois familles ont été accueillies : une irakienne et deux kurdes. Bien épaulées par les bénévoles, elles ont rapidement progressé et ont gagné chacune leur autonomie. Elles vivent désormais, l'une en région lyonnaise et les deux autres en Alsace.

La COVID ayant sévi, l'association a mis ce temps de latence à profit pour rafraîchir les logements prêtés.

Puis peu à peu les frontières se sont réouvertes et deux familles syriennes sont arrivées.

À Millieu, depuis mi-décembre 2021, ont été accueillies une jeune maman et sa fille âgée de 8 ans, qui fréquente l'école primaire de la commune depuis son arrivée. Mi-janvier 2022,



un couple et leur petite fille de 10 mois s'est installé à Saint Martin.

Parallèlement, et de façon ponctuelle, l'association a également aidé financièrement une famille de Côte d'Ivoire résidant à Ambérieu-en-Bugey.

Voici donc quatre ans qu'adhérents et membres actifs sympathisants de l'association œuvrent pour permettre aux familles de s'insérer dans leur nouvelle vie, et de s'intégrer dans la citoyenneté.



Matériellement, ceci ne reste possible que grâce aux adhésions, aux dons pérennes, occasionnels ou ponctuels, à une subvention de la mairie, et aux recettes des festivités proposées au cours de l'année.

Sans oublier le soutien des "anciens" accueillis, avec qui nous restons en lien amical.

Ceci demande beaucoup d'énergie, et nous accueillons volontiers toutes personnes désireuses de venir nous rejoindre.

Contact : smbcontact@free.fr
Site internet : <https://smb.ovh>

Association « Solidarité Migrants Bugey Sud » Mairie de Saint-Benoît
13 rue des Maisons Vieilles 01300 Groslée-Saint-Benoît

Notre adresse mail de contact : smbcontact@free.fr, Le site de l'association : <https://smb.ovh>

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Bonjour à tous,

Petit tour d'horizon de tous les événements passés et à venir de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers...

Tout d'abord, après une année d'absence, c'est avec plaisir que nous vous avons retrouvé à notre traditionnelle vente de boudins en début d'année. Certes sans buvette pour des raisons sanitaires mais avec une vente couronnée de succès (avec pas moins de 215 fricassées vendues) !

Puis, nous avons innové cette année pour vous proposer un parcours sportif et découverte lors des festivités du 14 juillet. Les petits, comme les grands, se sont beaucoup amusés (et nous aussi).

Et voilà, le mois de novembre est déjà arrivé. Nous avons débuté la tournée des calendriers. Nous vous remercions

sincèrement pour l'accueil, la confiance, la gentillesse et la générosité dont vous faites preuve chaque année à cette occasion à notre égard.

Pour information/rappel, les pompiers seront toujours par binôme et vêtus d'une veste pompière lors de leur passage.

Pour finir, les boudins édition 2023 se dérouleront durant le week-end du 4 et du 5 février 2023 à la caserne. La buvette fera son grand retour. Nous vous attendons nombreux.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous envoyons nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année 2023.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'état civil

Etat civil porté à notre connaissance

NAISSANCES :

- Isaak MAGNIER né le 03/02/2022
- Alicia LALU née le 16/02/2022
- Tristan MALKA né le 26/03/2022
- Milan REYNAUD-PALIGOT né le 31/03/2022
- Dylan, Baptiste, Fred CHRISTIN RICHARD né le 05/04/2022
- Hugo, Clément, Guillaume LEON né le 20/04/2021
- Ont vu le jour en 2022
 - Olympe née le 24 février
 - Lisy née le 28 mars
 - Rose née le 04 avril
 - Raphaël né le 11 mai
 - Elvira née le 17 août
 - Lucas né le 31 août
 - Maryon né le 11 septembre

PACS :

- Mme Emma PALANDRI et M. Charly CARRIER le 11/02/2022
- Mme Barbara NOGHEROTTO et M. Loic VUILLEROD le 28/03/2022
- Mme Chrystal MUNIER et M. Nicolas KAPUSTA le 28/04/2022
- Mme Elodie VAUDRAY et M. Jordan KLETHI le 23/05/2022
- Mme Laura TITOTTO et M. Maxime CHAUCHET le 03/06/2022
- Mme Emmanuelle QUÉMÉNER et M. Manuel CASTANO le 16/06/2022
- Mme Lucie NOVAT et M. Baptiste DEBIEZ le 16/09/2022
- Mme Lara THIBUR et M. Antoine GRASSOT le 20/10/2022
- 1 PACS refus de publication

MARIAGES :

- Mme Camille BERT et M. Jérémy BOCQUEREAU le 02/04/2022
- Mme Corinne BINET et M. Alain TARDY le 30/04/2022
- Mme Nolène DESHAIRS et M. Benoit MIEGE le 03/06/2022
- Mme Sylvie DUNAND et M. Antonio RABACASEQUEIRA le 04/06/2022
- Mme Elisa FIARD et M. Baptiste TREMEAUX le 04/06/2022
- Mme Cyrielle COUV RAT et M. Adrien RAMBURE le 13/08/2022
- Mme Mathilde HENAULT et M. Arnaud GENTY le 03/09/2022
- Mme Gwendoline CHRISTOVAN et M. Arnaud GERFAUD-VALENTIN le 17/09/2022
- Mme Françoise MADDOZ et M. Gaëtan POLICE le 14/12/2022

DÉCÈS :

Nous déplorons 14 décès en 2022 et sommes autorisés à publier la liste ci-contre :

- M. Philippe SCANZI décédé le 05/01/2022
- Mme Annie Claude PLASSE décédée le 6/02/2022
- M. Guy GERVAIS décédé le 27/02/2022
- M. Albert TERRASSON décédé le 10/04/2022
- Mme Marguerite Josette COLOMBIN décédée le 21/04/2022
- Mme Odette LOUSÃO décédée le 22/05/2022
- M. Lucas BERNET décédé le 25/11/022
- M. Osman GÜVENC décédé le 10/12/2022
- Mme Michèle FIARD décédée le 15/12/2022

Recensement de la population

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne **à compter du 19 janvier 2023**.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.



Cette année, Groslée-Saint-Benoit réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier 2023 ?

Contactez la mairie : 04 74 39 70 94

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de la mairie.



Informations utiles

Offre de soins médicaux

Depuis avril 2021, Mme le Docteur Rumley médecin généraliste conventionné secteur 1 assure ses consultations au cabinet situé 113 route de Brégnier-Cordon à Saint-Benoît.

Les consultations ont repris les vendredis pendant la période d'hiver depuis le 3 décembre 2022 et jusqu'au 30 avril 2023.

Ensuite, du 1er mai au 30 novembre 2023 les consultations reprendront les mardis.

La CPTS (Coordination Professionnelle Territoriale de Santé) gère les rendez-vous sur appel ou SMS

au 06 59 74 32 82, sur les horaires étendus suivants :

- Le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 13h à 18h
- Le vendredi de 10h à 13h

Le cabinet infirmier est actuellement en travaux de restructuration et mise aux normes et permettra d'accueillir prochainement à la même adresse (263 route de Brégnier Cordon 01300 Groslée-Saint-Benoit) médecin et infirmières dans un local adapté et fonctionnel.

Depuis quelques mois les infirmières assurent les soins au cabinet médical du Dr RUMLEY 113 route de Brégnier Cordon 01300 Groslée-Saint-Benoit.

Les horaires de la déchèterie de Lhuis :

L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 20 passages annuels. Au-delà l'accès est facturé 8€ par passage supplémentaire.

Ouvert : Lundi et mercredi de 13h30 à 18h00, vendredi et samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

L'accès à la déchèterie nécessite un enregistrement à faire auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain via leur site internet

<https://smartaccess-control.stackr-cloud.com/2-CCPA/>

ou en passant à la mairie pour récupérer un formulaire.

Ouverture des mairies

Mairie de GROSLÉE

8 Place de l'église

01300 GROSLÉE-SAINT-BENOIT

Tél : 04 74 39 70 43

E-mail : mairie-gsb01@orange.fr

Ouverture au public :

Mardi et vendredi de 14h00 à 17h00

Coupe affouagère

Longue tradition de nombreuses communes rurales, l'attribution de coupes affouagères reprend tout son sens à l'heure de l'explosion des coûts de l'énergie et de l'abandon des ressources fossiles au profit du renouvelable.

Cette année, 6 habitants de Groslée-Saint-Benoit se sont faits connaître en mairie pour acquérir une coupe. Répertoriés sur la forêt communale des secteurs de Groslée et de Saint-Benoit, les lots et leur volume ont été déterminés par l'agent de l'ONF qui supervise localement la gestion forestière ; ils ont ensuite été tirés au sort en mairie le 12 novembre et remis à leur bénéficiaire après signature d'une convention précisant les conditions d'exploitation et de sécurité exigées.

Afin de permettre une remise et une exploitation anticipées des lots, la date butoir pour arrêter la liste des affouagistes est fixée au 15 octobre de chaque année. Pour les personnes intéressées la saison prochaine, pensez à vous manifester en mairie avant cette date

Les horaires de la déchèterie de Belley :

L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 52 passages par an par foyer,

Ouvert du lundi au samedi

Horaires d'hiver (fin octobre à fin mars) : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Horaires d'été (fin mars à fin octobre) : de 9h à 12h et de 14h à 19h

L'accès à la déchèterie nécessite un enregistrement à faire auprès de la Communauté de Communes de Bugey Sud via leur site internet :

<https://portail-usagers.ccbugeysud.com/demandebadge>

Mairie de SAINT-BENOIT

13 rue des Maisons Vieilles

SAINT-BENOIT

01300 GROSLÉE-SAINT-BENOIT

Tél : 04 74 39 70 94

E-mail : mairie-gsb01@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 15h00 à 19h00,

Mardi de 9h00 à 12h00,

Jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30



Vous le savez depuis le 1er février 2022 une antenne de la Maison France Services est ouverte en mairie de Saint-Benoît, chaque mardi matin de 9 à 12 heures.

En 10 mois, l'heure est à un premier bilan, très positif, jugez-en vous-mêmes :

- 228 demandes d'usagers ont pu être traitées, ce qui fait une moyenne de 5.56 demandes sur la demi-journée du mardi matin
- 10 rendez-vous partenaires assurés par l'agent de la Direction Générale des Finances Publiques ont pu être réalisés.
- 42% des usagers sont venus en visite spontanée, 25% des usagers sur RDV et 33% ont été renseignés par téléphone.
- Seulement 15% des usagers se sont révélés pouvoir participer à la démarche en ligne.
- Le top 5 des thématiques pour lesquelles les demandes ont été réalisées :
 - 1/ La retraite
 - 2/ Les impôts
 - 3/ L'Agence Nationale des Titres Sécurisés
 - 4/ La Caisse d'Allocations Familiales
 - 5/ Les problématiques de logement / énergie / mobilité
- 61% des demandes ont pu être satisfaites lors d'un seul accompagnement, et 74% des demandes concernaient un des 9 partenaires nationaux.

Deux informations complémentaires à connaître :

- La possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur le site impots.gouv.fr avec un agent de la Direction Générale des Finances Publiques au sein de votre mairie sur les mardis matin.
- La mise à disposition pour tous les usagers qui ne disposent pas d'une connexion internet ou d'un matériel adapté, d'un PC en libre-service lors de nos permanences au sein de l'Antenne de Saint-Benoît pour réaliser leurs démarches administratives, et ce sans RDV.

Ces services sont maintenus en 2023, profitez-en, faites-le savoir autour de vous !

Les ateliers numériques à Groslée-St-Benoit

Afin de compléter le dispositif des Maison France Services, la communauté de communes Bugey-Sud a recruté deux conseillères numériques qui sillonnent le territoire pour aider les habitants à mieux appréhender les outils digitaux. A travers des ateliers et des permanences, elles proposent des solutions d'accompagnement individuel et/ou collectif pour favoriser la montée en compétence numérique. Sur la commune de Groslée-Saint-Benoit, 17 ateliers ont été réalisés depuis le mois de mai 2022 :

- 8 ateliers entre le 03 mai et le 28 juin 2022
- 9 ateliers entre le 20 septembre et 13 décembre 2022
- et 22 accompagnements individuels.



Avec une moyenne de 8 participants par session, les ateliers numériques ont rencontré un grand succès. Les participants ont pu également bénéficier d'un accompagnement personnalisé et individuel sur rendez-vous en fin d'atelier.

Au total, 35 personnes ont été accompagnées sur la période.

89% ont bénéficié d'un accompagnement avec suivi.

Retrouver un site Internet, sécuriser son environnement numérique, organiser ses photos, gérer ses emails ou encore maîtriser son smartphone sont parmi les thèmes qui ont été abordés dans une ambiance conviviale.

Pour les ateliers 2023,
vous faire connaître au 04 79 81 41 05

Nos agents municipaux

Agents techniques, entretien voirie :



Eric VITTAZ 57 ans, natif de la commune, après 20 ans au service de la commune il se spécialise dans la conduite du tracteur et de l'épareuse

Emilie BURGER 36 ans, nous a rejoint depuis plus d'un an, titulaire d'un CAP entretien espaces verts elle se plaît beaucoup dans notre région

Anthony PIRODON 40 ans, dernier arrivé, vient de Sermérieu, a une solide formation en construction, il nous est très utile dans les réparations et l'entretien des locaux.

LEURS MISSIONS SONT NOMBREUSES ET VARIEES :



ESPACES VERTS :

Tontes et élagages des 37 km de voiries, Entretien des espaces verts (stade, aire de jeux, des espaces loisirs, port de Groslée), entretien des massifs floraux, des cimetières, nettoyage et tonte des

périmètres des captages d'eau, ramassage des feuilles, désherbage manuel (commune sans phyto) des abords des bâtiments et monuments, des trottoirs et bords de routes.

NETTOYAGE : entretien des WC publics, dépôts sauvages, évacuation et nettoyage des déchets au pied des Trimax, cimetières, cours d'écoles,...

EAU/ASSAINISSEMENT: tous les lundis relevé des compteurs électriques, des compteurs de pompes, nettoyages des grilles des évacuations, curages des réseaux d'eau pluviale/égouts, débouchages des canalisations, faucardage des roseaux des filtres plantés.

ENTRETIEN LOCAUX : remise en état des appartements vacants, peinture des locaux communaux, des volets, petites réparations électriques, plomberies, sanitaires, maçonneries, isolations, églises, écoles, mairies, les poubelles de l'école,

IMPREVUS : gestion des animaux errants, des animaux morts en bord de route, débouchage WC, mise en place de signalisation, préparation événements et salle des fêtes, réparation et nettoyage débris après orage ou après dégradations.



Agents administratifs en mairie :

Martine GUILLOT,
Sandrine MELLON
Pamela MASSENAVETTE,

Agents techniques école Groslée :

Marie-Christine CATCEL, ATSEM
Ghislaine LAURENT Cantine

Agents techniques école St Benoît :

Béatrice COCHARD, ATSEM
Stéphanie BASTIANINI
Amélie SPECK

Prochaine diffusion du Fil de l'eau

Nous continuons d'enregistrer les demandes des administrés qui souhaitent recevoir la seule édition numérique. Pour cela merci de vous rapprocher de la mairie afin de faire enregistrer votre demande.

Le journal sera disponible sur le site de la commune et l'information de sa publication sera communiquée par Illiwap.

Aux nouveaux habitants

Vous venez d'emménager sur notre commune, c'est avec plaisir que nous ferons connaissance lors d'un passage en mairie !

Commerces et services de proximité

Artisans, entreprises du bâtiment, espaces verts

Parqueterie PROST-MOREL 04 74 39 71 02

Maçons

DEMANGEOT Entreprise 04 37 86 54 01

NOMBRET SARL 04 74 39 73 95

MVR Loïc VUILLEROD 07 83 07 87 06

Ferronnerie OLIVIER FRERES 04 74 39 71 16

Réparation métallique soudure

Philippe DUCOLOMB 04 74 39 84 75

Charpentier

Ludovic CANARIO 06 43 80 33 65

Electriciens

Patrice LOMBARD 04 37 86 54 36

Plombier Nicolas TRAINA 04 37 86 54 05

Isolation Plaquiste

Mickael FURLAN 06 10 91 54 68

Peinture & Recètement

Lucas MENUT 06 37 03 51 91

Multiservice

Roland PERRIER 07 86 58 58 25

Espace Vert, petits travaux

La Vie en Vert (Stéphane BERT) 06 32 88 37 98

Jordan TOURNIER 06 13 42 09 79

Travaux forestiers, élagage, espace vert

Entreprise MIEGE Bois 06 26 96 12 49

Carreleurs

Benjamin TERRASSON 06 15 80 14 21

Benoit PERRIER 06 88 25 02 54

Marbrerie De Villa 04 74 80 35 41

Terrassements et paysages

Richard PEYSSON 04 74 39 72 42

Guy-Rolland BONSACQUET 04 74 39 71 12

Composite Sellerie 06 25 51 65 21

Reliure et restauration reliure ancienne

Muriel BURKHART 04 74 39 84 75

Vidéaste - photographe (reportage publicité)

Claire DUCOLOMB 06 44 87 13 10

Viticulteurs

Domaine d'ici-là 04 74 39 83 77

Florie et Adrien

Maison Pierre Guigard 04 74 39 73 74

Maison Yves Duport 04 74 39 74 33

Caveau Pont Bancet 04 74 39 75 19

Duport & Dumas

Château de Vareppe 04 74 39 74 23

Mathide Lyandrat

Producteurs

L'Escargot du Vignoble 06 74 98 86 00

Julien DUMAIT

Quand on Sème 06 21 24 13 49

Géraldine DUNAND

Nos futurs Jardins 06 22 34 28 16

David BLANDIN

Services à la Personne

Massage Détente Jocelyne GUIDI 06 50 60 27 04

Massa'j Julie PERENET 07 86 32 81 61

Evoptic à domicile, Eve REMY 07 69 42 48 28

Assistante de Vie, aide à domicile 06 29 02 47 31

Sandrine GUARISE

Pompes Funèbres 04 37 63 82 92

Restaurations

Hostellerie Port de Groslée 04 74 39 71 01

Bistrot de la Cascade 04 79 87 22 34

Camion Pizzeria Francesco 06 47 04 43 98

Les mercredis soir, place de l'église de St Benoît

(SMS Uniquement)

Traiteur Bruno HERRERA 04 74 80 60 41

Commerces

Epicerie Bar Tabac 09 65 04 68 97

Les Puces de St Benoît 07 86 74 83 44

L'atelier du Tamlin 04 86 80 72 89

Les bijoux de Gastyne 06 45 84 71 09

Boissons Dailon 04 74 39 71 08

Assistantes maternelles

Karine BERNARD 09 81 02 88 94

Corinne TARDY (Binet) 04 74 39 73 03

Vanessa BLANC 04 74 39 73 55

Christine CONAND (Cathelin) 04 74 39 70 39

Valérie LEVRAT 04 69 18 47 31

Justine MECHEL 06 58 40 57 72

Nathalie REVOL 06 74 30 55 51

Nadège SCHWEITZER 09 81 32 29 30

Santé

Cabinet infirmier de Groslée-Saint-Benoit

Séverine JACOB et Patricia LOYNET 04 27 50 95 70

Docteur Sally RUMLEY 06 59 74 32 82

Liste non exhaustive, nous signaler les nouvelles installations pour les prochains « au fil de l'eau »

